L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

DIMANCHE 14 AVRIL 1878.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Séance du 10 avril.

Présidence de M. le Dr. Armand Mercier.

Concours littéraire annuel.
Communication de M. L. Tesson.
Bouée Courtenay: Dr Castellanos.
Candidature de M. Chas. A Philippi.

La Société entend le rapport d'un comité nommé pour prendre en considération un projet de concours littéraire annuel, communiqué par M. F. Tujague à la séance du 27 mars.

Le comité conseille l'adoption du projet et base sa décision sur les motifs suivants:

Un concours ayant pour but de faire naître parmi les écrivains de langue française une émulation salutaire, de leur ménager une occasion de se produire et d'offrir aux plus habiles un témoignage de sympathie, est une idée qui rentre dans les vues de l'Athénée et fait partie de sa mission. C'est d'ailleurs un usage établi depuis longtemps par les institutions qui, comme la nôtre, revêtent un double caractère scientifique et littéraire. L'expérience a démontré l'utilité de ces luttes de l'esprit, et le comité, en proposant de les introduire en Louisiane, ne fait qu'emprunter à l'Europe une pratique intelligente et patriotique.

Ce projet, outre qu'il tend à inspirer à nos jeunes gens le goût de l'étude, et à épurer leurs instincts par la culture des facultés intellectuelles, aura le mérite de contribuer puissamment à perpétuer parmi nous l'usage de la langue française.

Le prix à décerner serait une médaille commémorative, en or, du prix de cinquante à soixante-quinze piastres. On pourrait même y ajouter un accessit.

Le couronnement des lauréats serait pour l'Athénée l'occasion d'une belle fête qui serait d'autant plus propre à lui concilier les bons sentiments de notre pays, qu'elle ferait connaître à tous son désir entièrement désintéressé de coopérer au bien-être général.

A ces nobles combats de la pensée seraient conviées toutes les personnes qui résident en Louisiane; toutes, sans distinction de sexe, pourraient aspirer à entendre proclamer publiquement leur victoire; l'Athénée ne refuse qu'à ses propres membres l'honneur de prendre part au concours....

L'Assemblée, après la lecture du rapport fait par M. Tujague, maintient l'existence du comité et le prie de rédiger, pour la prochaine séance, le programme du concours. Sur la demande de M. Tujague, MM. Armand Mercier, Félix Limet et Alfred Mercier sont adjoints au comité.

Des dispositions seront prises pour qu'une parfaite impartialité préside à l'appréciation des œuvres des concurrents. Le nom qui aura mérité la récompense ne sera connu du jury et du public, que dans le cours de la séance spéciale organisée pour la proclamation du prix.

M. Onésime De Bouchel, sous-secrétaire, lit une communication adressée par M. L. Tesson, membre correspondant, de Houma. Par une heureuse coïncidence, le mémoire de M. Tesson a pour but de proposer la formation de concours littéraires; ses vues confirment pleinement celles du comité dont il vient d'être question.

M. le Dr Castellanos, dans un voyage qu'il fit au Nord, l'été dernier, eut occasion d'étudier la nouvelle bouée de Courtenay. Il en donne une description détaillée, et, pour en faciliter l'intelligence, appuie sa démonstration sur des dessins faits de sa main. Cette invention est une ingénieuse machine acoustique, qui donne automatiquement le signal du danger, à deux milles de distance, aux navires enveloppés dans un brouillard épais ou dans l'obscurité de la nuit. L'Athénée s'estime heureux de posséder un travailleur dévoué comme M. le Dr Castellanos.

Parmi les faits qui contribuent à l'intérêt de cette séance, nous avons le plaisir de placer la lettre par laquelle M. Chas. A. Philippi sollicite un siége dans les rangs des membres actifs. Sa candidature, patronnée par MM. Emile [illegible]monville et H. Philippe, est posée à partir de la présente réunion.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.

LE

BOUQUET D'AZALÉES.

En dépit de la question d'Orient on a dansé beaucoup à Paris cet hiver. Au milieu du mois de décembre dernier, vous ne pouvez l'avoir oublié, il a fait un froid noir, mêlé de neige et d'un vent aigu; ça été un motif d'encouragement pour les bals d'intimes. Plus la saison est rigoureuse, plus on prend plaisir à faire parade de ses dentelles et de belles toilettes. Jean-Paul Richter dit: "Les riches, qui se moquent de tout, ont trouvé un moyen de railler l'hiver; ils ont l'air de lui dire:—C'est quand tu sévis le plus que nous multiplions nos plaisirs; c'est quand le soleil s'en va que nous faisons briller nos diamants."

Très peu de temps avant le jour de Noël, Paul Dervieux, avocat stagiaire, mais apprenti homme du monde, reçut une lettre sur papier rose. Le pli venait d'une jolie cousine dont il est fou. A ce sujet, j'aurais grande envie d'ouvrir une parenthèse sur les cousins et les cousines; j'y dirais....—Mais comme il paraît que l'esprit d'analyse gâte les plus belles choses, et notamment un récit, je laisserai là cette parenthèse, et j'irai droit au fait.

Voici le billet, formulé en très aimables pieds de mouches:

"J'ai à vous dire, mon cher Paul, que nous allons ce soir au bal de Mme B..., notre tante à la mode de Bretagne. On consent à ce que vous m'accompagniez avec mon bon père. Vous savez que l'excellent homme n'a pas tout à fait perdu son langage de vieux soldat. Voilà pourquoi il vous recommande d'être prêt à dix heures dix minutes, heure militaire.

"A ce soir donc, mon cher Paul.

"Votre cousine,

"CLÉMENCE LORVILLE."

Un peu pareil à tous les amoureux des contes de fées Paul Dervieux colla chastement ses lèvres sur ce billet rose, et se dit:

—Je serai prêt à dix heures moins un quart.

En même temps, une idée soudaine monta à son front de vingt-trois ans. Cette manifestation de sa pensée se produisit dans son esprit avec un cri vif, concis et lumineux: c'est la même interjection qui sortit des lèvres d'Archimède lorsqu'il trouva le moyen de soulever le monde, c'est le monosyllabe de Colomb à la vue du continent qu'il avait pressenti; c'est le murmure que formulait le pauvre Beethoven en écrivant cette grande symphonie pastorale que ses oreilles devaient être les seules à ne point entendre.

—Ah! s'écria Paul Dervieux.

Là dessus il sortit précipitamment, entra chez une fleuriste du Palais-Royal, jeta une pièce d'or sur le comptoir, et, en échange, emporta un bouquet d'azalées du Japon.

Chers lecteurs, vous avez eu vingt-ans ou, ce qui vaut mieux, vous les avez, ou, ce qui vaut encore mieux, vous les aurez.

Dans cette triple conjecture, vous avez aimé, vous aimez et vous aimerez les fleurs. Ici les goûts diffèrent. Il y en a qui donnent la préférence à la violette de Parme. J'en sais qui ne trouvent rien de mieux que la rose de Corinthe. Les tulipes de Harlem forment la base d'un commerce très-important. Autant de cœurs, autant de prédilections, car les fleurs sont appréciées moins par la vue que par le sentiment. Paul Dervieux inclinait pour les azalées du Japon, peut-être à cause d'un souvenir, par suite de quelque raison délicate et inexplicable; peut-être seulement parce que cette forme lui plaisait.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en envoyant ce bouquet à sa cousine, il se disait tout bas:

—Les azalées du Japon sont jaune-d'or; Clémence, qui est adorablement blonde comme cette Hélène qui a eu le même privilége d'être aimée d'un roi et d'un berger, ne les mettrait pas dans ses cheveux. Ma cousine a bien trop de goût pour se rendre coupable d'un pareil solécisme. Aussi dois-je lui envoyer ces fleurs pour servir de bouquet à tenir à la main, et je suis sûr que toutes les femmes lui envieront cet appendice de la toilette.

Paul Dervieux a parfois du bon sens, quoiqu'il soit avocat stagiaire.

Il envoya le bouquet avec les plus grandes précautions possibles.—Y eut-il un billet avec?—En conscience, je l'ignore. J'avoue même que, si je le savais, je n'en sonnerais mot; mais surtout, chère lectrice, je me garderais bien de reproduire ce que le crayon ou la plume aurait confié au papier pelure d'oignon. J'ai le tort d'être de ceux qui pensent qu'un billet d'amour est une chose mille fois plus sacrée qu'un billet à ordre.

A dix heures moins un quart, Paul Dervieux entrait chez sa cousine. On le complimenta beaucoup sur son exactitude.

—A la bonne heure, petit cousin, lui dit le papa, te voilà en avance de vingt minutes. Allons, tu vaux mieux que ta robe; tu méritais d'être soldat.

Clémence était devenue rouge comme une cerise de Montmorency, rouge de bonheur. Ceux qui aiment le bal comprendront cela à demi-mot.

Comme la voiture attendait au pas de la porte, on ne tarda pas à s'installer, le colonel sur une banquette, Clémence à côté de son père, et Paul Dervieux sur la banquette qui faisait face à la leur.

J'ai oublié de dire où se trouvait le bouquet d'azalées du Japon, et cependant c'est une chose essentielle à noter; Clémence avait l'air de le porter à la main. En réalité, il reposait sur ses genoux.

Ces fleurs, nées sur une terre de feu, transplantées sur notre sol plus calme, mais toujours belles, la jeune fille les contemplait avec autant de plaisir que s'il se fût agi d'une parure de reine. De son côté, en voyant l'accueil qui était fait à son présent, le stagiaire se disait *in petto*:

—Je serai moins fier cent fois le jour où je gagnerai ma première cause.

* * *

On se rappelle que ce petit drame se passait pendant le solstice d'hiver. L'hôtel de la tante à la mode de Bretagne était dans un autre quartier que celui de nos trois personnages. Pour y parvenir, il fallait aller de la rue du Helder au faubourg Saint-Honoré, très brève distance sans doute; mais, au bout de deux minutes, l'attelage suait à grosses gouttes, comme s'il eût été question de gravir le sommet des Cordillères. Le verglas avait rendu le pavé glissant sous le sabot des chevaux. On marchait sans avancer.

Tous tant que nous sommes, nous avons vu souvent Paris durant ces jours nocturnes et ces nuits souterraines de l'hiver. Vainement la prévoyance municipale multiplie les lumières; un brouillard opaque, contrefaçon du ciel anglais, dévore le gaz hydrogène lui-même. Dans l'ombre, un réverbère n'apparait plus que comme un petit point rouge, d'un aspect sinistre. Au milieu de la chaussée des boulevards, sur la lisière des trottoirs, des promontoires d'une neige souillée et gluante servent de pierre d'achoppement à tout ce qui va et vient. Le flâneur, d'ordinaire si gai, couvert de son manteau, le nez enfoncé dans une bande de cachemire rayé, glisse et se sauve le long des murs, en faisant claquer ses dents. Vous diriez des fantômes d'Anne Radcliffe qu'on aurait tirés du suaire de leurs in-douze pour les lâcher sur l'asphalte.

Hélas! je n'ai rien dit encore, puisque je n'ai pas parlé de ces pauvres dont la saison rigoureuse décuple toujours la misère. — Méry a proclamé un jour une grande vérité, ignorée des faiseurs de statistique. Il a écrit: "A Paris, le froid fait plus de martyrs en quinze jours que Néron et Dioclétien n'en firent à Rome durant tout leur règne." Vous connaissez les fantômes qui passent et qui murmurent en courant: "Ah! mon foyer!—Ah! mon poêle!—Ah! mon lit, sous les tuiles de la mansarde! etc.

Ceux qui sont muets et mornes, tous ceux qui tombent épuisés sur la dure et qui y restent sont nombreux aussi. Tous les âges, tous les sexes, toutes les professions, donnent des victimes au froid. Qui n'a vu la charmante et terrible lithographie de Gavarni, qui fait voir deux enfants, à demi nus, assis tremblants sous une porte! L'artiste a crayonné au bas cette légende trop vraie: "*Ils ne dîneront pas ce soir.*" Il pouvait multiplier cette cruelle image, en variant les figures, en posant là des vieillards et des femmes.

Je prévois qu'on va m'arrêter ici et me dire: "Voilà assez de choses noires comme cela; revenons, s'il vous plaît, à vos fleurs." J'y reviens justement, mais il était indispensable de passer par ce pénible sentier, comparable aux cercles de l'Enfer du Dante. —Tous près de l'hôtel où la voiture aux azalées du Japon se rendait, dans la pénombre ménagée par les falots, s'agitait par moments une femme.—Juste ciel! était-ce bien une femme? — Non, cette malheureuse créature n'avait plus ni forme, ni ton, ni couleur: c'était une pauvresse.

Ne vous récriez pas! Cette femme avait été jolie, peut-être; mais la misère, ayant passé par là, y avait laissé son ineffaçable empreinte. Des chairs terreuses, un œil cave, des lèvres pâles; puis, à partir du buste, rien qui soit de l'être humain,—des haillons tournés autour d'elle, lambeaux sur lambeaux, et des pieds nus en hiver, pendant qu'il neigeait. En ce moment, ma plume hésite, et pourtant il faut tout dire. Elle portait sur son bras gauche un enfant. Pauvre enfant! il était chétif, malingre, ridé. Il ne souriait pas. Il n'a peut-être jamais souri. Comme la mendicité est interdite, et à bon droit, il voit presque chaque jour rudoyer sa mère par le passant; il l'entend lui chanter des chansons suppliantes qui navrent l'âme; il a souvent des larmes sur le visage, et quand, par un jour de décembre, les fontaines sont prises, il n'a peut-être bu que les pleurs de sa mère. Ce soir là, ce groupe faisait mal à voir, surtout à la porte d'un hôtel d'où l'on commençait à entendre la ritournelle du bal.

N'allez pas croire que ce soit pour faire des déclamations contre les hautes classes que j'écrive cela. Non, Dieu m'en garde! Mais si j'ai trouvé ce fait sur mon passage et je le montre au doigt. D'ordinaire, quand ces silhouettes fatales du pauvre apparaissent aux riches, c'est à la suite de quelque rêve pénible. Alors, si la jeune mère s'éveille en sursaut, son premier coup d'œil est pour l'enfant rose et blanc qui sommeille à côté d'elle dans un berceau d'ébène, parsemé de langes brodés et de dentelles, et, comme l'idée de l'infortune d'autrui voltige, semblable à une mouche importune, jusqu'à ce fils bien-aimé à qui rien ne manque ce soir, mais à qui, dans un temps où le sort a tant de caprices, tout peut manquer demain; alors la jeune mère se dit: "Ah! si elle était ici, cette pauvre femme, si je la voyais près de moi avec ce pauvre enfant qu'elle serre contre ses mamelles desséchées, je calmerais d'un coup toutes ses peines. Je lui donnerais ma chaîne d'or, je lui donnerais, ô mon fils! la petite cuiller de vermeil avec laquelle je remue l'eau sucrée qui étanche ta soif." Dans la rue, c'est-à-dire en pleine réalité, ces élans de charité sont toujours persistants, mais moins vifs. On jette entre des doigts osseux une menue pièce de monnaie, et tout est fini; c'est qu'on s'est dit: "Si chacun en fait autant, la pauvre femme rentrera ce soir heureuse chez elle."

La portière de la voiture était ouverte; Paul Dervieux venait de descendre et mettait pied à terre; Clémence allait l'imiter.

—Ma belle dame, la charité, s'il vous plaît! dit une voix qui était à peine de ce monde.

Clémence frissonna.

Jamais encore la lèpre de la pauvreté ne s'était révélée à elle sous une forme si repoussante. La jeune fille se rappelait d'ailleurs la divine parole de celui qui naquit dans une étable: *Date eleemosynam;* faites l'aumône! Elle se rappelait encore les beaux vers de Victor Hugo sur le même sujet, vers qui richiront la mémoire des hommes tant que le monde sera monde.

La voix reprit:

—Ma belle dame, j'ai froid, j'ai faim, et je n'ai pas encore étrenné.

L'enfant pleurait.

Troublée autant qu'émue, Clémence chercha sa bourse; mais par suite de la plus malheureuse des imprévoyances, elle l'avait oubliée. Elle se rappela que, pressée qu'elle était de se rendre au bal, elle ne s'était point munie de son aumônière.

En ce moment le colonel, à demi endormi, se frottait les yeux, cherchant à comprendre ce qui se passait.

—Ma belle dame, vous ne partirez pas sans m'avoir donné! Ma belle dame, la charité, s'il vous plaît! répéta la voix.

—Ah! une idée! dit Clémence.

Et, tendant son bouquet d'azalées à la pauvresse, elle lui montra de la main Paul Dervieux, son cousin.

—Tenez, reprit-elle, vendez ces fleurs à monsieur, qui vous les payera vingt francs, ce qu'elles valent.

Machinalement, sans trop savoir ce que cela signifiait, la mendiante obéit; le cousin venait de comprendre. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il avait tiré de son porte-monnaie une pièce d'or et avait racheté les azalées du Japon.

—Les femmes d'aujourd'hui ont d'étranges caprices! s'écria le colonel. Donner un bouquet à une mendiante, un bouquet de vingt francs! Voilà une chose qu'on n'aurait jamais faite de mon temps!

On venait de traverser le seuil de l'hôtel.

En entrant dans la salle de bal, Clémence se pencha légèrement à l'oreille de l'avocat stagiaire, et lui dit:

—Tout est bon à donner mon cousin, à celui qui veut faire l'aumône.

Cette parole de la jeune fille est de celles que les anges recueillent en souriant d'aise, et qu'ils vont déposer au pied du trône céleste avec un doux battement d'ailes.

PHILIBERT AUDEBRAND.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, 11 RUE ST-LOUIS.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL.—MARS 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Araeguet (Marie)	Geyer (Emile)
Boyer (Auguste)	Gaucet (René)
Bornot (Henri)	Guesnier (Alexandre)
Beaugez (Gustien)	Gordon & Gomila
Bacoot (Jn Etienne)	Jumel (Anatole)
Barthe (Mme Marie)	Laguens (Bernard)
do (do Dominique)	Laussaile (les époux)
do (M François)	Leitch (Rosalie)
do (Delord)	Loques (Prospère)
do (Dominique)	Lestrade (Louis)
do (Laurent)	Loison (Louis)
do (Joseph)	Laiguet (Charles)
Butler (M et Mme Robert)	Mage (M)
Bellande (Joseph et Antoine)	Marraud (Jean Pierre)
Blineau (des époux)	Mathieu (Benin)
Barthe (les époux Caliste)	Momblanc (Henri)
Barthe (Coralie)	Noguès (Jean)
Bonnet (Clem)	Niquipouran (Charles)
Compagnere (les époux)	Navarre (Martial)
Cuëff (Léonard)	Orlane (M)
Carlos (M)	Personnet (Guillaume)
Crispin (Gustave)	Perronne (Joseph)
Coustenoble (L)	Poisson (Charles)
Dussaso (Jean)	Paris (Dominique)
Desmurs (Loran)	Picard (Pierre)
Davignon (Eug)	Quesnel (Victor Henri)
Descas (Jules et Xavier)	Richard (Paul)
Devals (Napoléon)	Rousselloux (Louis)
Dumas (M)	Remorde (Etienne)
Dethan (Léon)	Ravel (Jn Bapte)
Duffat (M)	Roque (M)
End (Jacques)	Roux (Frédéric)
Enonin (née Augustine Decarpentier)	Salenave-Terrabut (Jean)
Fritz (Allemand Vve Fleury)	Siguer (Louis)
Fiquet (Jean Jules)	Sergant (Victor)
Fouque (Maurice)	Schneider (Charles)
	Sepeutini (Pompée)
	Suberville (Louis)
	Vignes (Jean)
	Vesaux (Pierre dit Het)

Le nommé Sembrès (Marie-Louis), soldat de la classe de 1876, est invité à venir retirer sa feuille de route au Consulat.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Consul,
21 mars ACHILLE DU COURTHIAL.

S.N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY,

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO. successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.

30sept—1m

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

PEREIRE, Danré, mercredi, 17 avril.
VILLE DE PARIS, Durand, mercredi, 1er mai.
SAINT LAURENT, Lachesnez, 8 mai.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)........$100
Deuxième — —........$ 65
Troisième — —........$ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 en currency y compris le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New-York.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 3, Nouvelle-Orléans.
4mai—1

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier l'automne prochain comme ci-dessous—

De Brême.		De la Nlle-Orléans.
Nurnberg...	20 mars.	28 avril.
Hannover...		vers le milieu de mai.
Braunschweig	17 avril	environ 22 mai.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 en or. | Entrepont...$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

EXCURSION
A l'Exposition de Paris.
RÉDUCTION DE PRIX.

Pour chambres de 1re classe seulement.

De la Nouvelle-Orléans à Paris et retour à la Nouvelle-Orléans, par un steamer de cette ligne,
$250, en or.

De la Nouvelle-Orléans à Paris, et retour à New York, par un steamer de cette ligne,
$230, en or.

De la Nouvelle-Orléans à Paris et retour à Baltimore par un steamer de cette ligne,
$210, en or.

Les billets pour le passage de $210 en or (Baltimore) ne seront bons que jusqu'au 31 octobre 1878.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs aussi que les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.
12 jan— No 42 de la rue de l'Union.

POUR LIVERPOOL.
LIGNE PAPAYANNI.

Pour Liverpool directement.
Passagers de chambre seulement.

Partiront, ainsi qu'il est dit ci-dessous
LES MAGNIFIQUES STEAMERS,
ROTMELIA, capitaine Fothergill vers le 18 Avril.
LACONIA, capitaine Karle, vers le — Mai.

Pour passage, s'adresser à
F. J. FORSTALL & SONS, Agents.
Au No 30 de la rue Carondelet.
26 mars—1m

STATE LINE.
De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations etc, s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York,
ou à A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois 1 t 2 sem

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer américain de 1ère classe,
E. B. WARD, Jr.,
Capt. G. PIZZATI, partira du Picayune Tier pour Belize Honduras, touchant à Amoa, Port Cortes Truxillo, Ruatan et Utilla SAMEDI, le 16 mars à 8 heures A. M.

Pour frêt ou passage, ayant des emménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI & BRO., 23 et 25 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus concurremment avec nos goëlettes régulières.
2 mars—1 an

L'EPILEPSIE.
Guérison permanente, au bout d'un mois par les célèbres poudres du Dr. Goulard.

AFIN de convaincre les malades de l'efficacité de ces poudres, nous leur en enverrons une boîte, franc de port. Le Dr Goulard étant le seul médecin qui ait jamais fait une spécialité du traitement de l'épilepsie, et comme nous savons que des milliers de personnes doivent à ses remèdes une GUERISON PERMANENTE, NOUS REMBOURSONS INVARIABLEMENT TOUT L'ARGENT qui AURAIT été dépensé, lorsque le malade n'aura pas obtenu une guérison permanente.

Prix d'une grande boîte, $3 00 ou 4 boîtes pour $10 00. Envoi par la malle, dans toutes les parties des Etats-Unis ou du Canada, ou par express C. O. D.

ASH & ROBBINS, 360 Fulton Street, Brooklyn, N. Y.

LA CONSOMPTION.
Guérison positive.

Ceux qui, atteints d'affections pulmonaires, souhaitant la guérison, devraient faire l'essai des CELEBRES POUDRES DU Dr KISSNER. C'est le seul remède efficace contre la CONSOMPTION, contre les MAUX DE GORGE et les MALADIES DES POUMONS. Nous sommes tellement persuadés des vertus de ces poudres que nous en expédierons aux malades, UNE BOITE, FRANC DE PORT.

Nous n'en réclamerons le prix, que quand le malade sera parfaitement convaincu qu'il a trouvé la guérison. Si vous tenez à votre existence, ayez recours à ces POUDRES sans retard.

Pour une grande boîte, $3 00. Envoi dans toutes les parties des Etats Unis et du Canada.

ASH & ROBBINS, 360 Fulton Street, Brooklyn, N. Y.
27 nov—1an

BOIS! BOIS!
De toutes sortes,

REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND, "J. F. Fraser" et "Joséphine," ainsi que des barges. En gros et en détail.

CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS DE CHARBON, No 375 rue Julie, près du Pont Magnolia, au Nouveau Bassin; aussi, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 158. S'adresser par la poste, Lock box 1080.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (de meilleur) par corde, $5 50
Bois de frêne, do do 6 50
Chêne et frêne mêlés do do 6 00

Escompte libéral fait aux marchands. Pleine mesure garantie. Tout le monde sera satisfait.
16 déc—1

VAPEURS.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer **KNICKERBOCKER**, Capt. F. Kemble,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, **JEUDI, 18 avril, à 8 h. A. M.**

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine........$50
— Entrepont........ 25
— Billet d'excursion 90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON, Rue Carondelet No 41.
4mai—1an

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur **NATCHEZ**, T. P. Leathers, Capitaine, J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St.-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le frêt et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
23sept— Au No 38 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.
Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandria, les débarcadères de Norman, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le beau bateau à vapeur
NEW BART ABLE,
Capitaine R. SINNOT. Commis GEO. C. HAMILTON, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour frêt ou passage, s'adresser à R. W. ADAMS, No 21 Commercial Place.
17nov—

BAYOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Bâton Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,
OUACHITA BELLE,
J. C. Libano, capitaine, J. H. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, 82 Gravier. LORD & McPEAKE, 48 Camp.
Oct 4—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

HENRY TÊTE.
J. F. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour. Il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

Le TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, **103 rue Decatur, près St. Louis.**
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer **NEW CAMELIA,** partira du Lac, comme suit: Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin, le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour, il quittera Madisonville le LUNDI à 4 heures et demie du matin, le MARDI et le VENDREDI à 7 heures et demie du matin, le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing".

Il se reliera à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le New Camelia recevra le fret à chaque voyage, au Pont Magnolia près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA,
25sept— Au No 20 de la rue de l'Union.

Pour la Baie St-Louis.
Passage, 75 cents.

Le beau steamer neuf **NEW CAMELIA** à basse pression et portant les malles des Etats-Unis, Capitaine WM. HANOVER, commencera le service régulier DE LA NOUVELLE ORLEANS A LA BAIE ST-LOUIS, MERCREDI 3 avril 1878. Elle partira du Lac, à l'extrémité du City Rail Road, TOUS LES MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 heures du matin, et sera de retour le soir du MEME JOUR, à temps pour le train de 8 heures. On recevra le FRET, à son débarcadère, au Nouveau Bassin côté de la rue Julia, près Magnolia TOUS LES MARDIS.

Pour les taux du frêt et les autres détails, s'adresser à C. M. SORIA, Agent, Au No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier, à moins de mauvais temps ou basses eaux. 24m—1m

Excursion du Dimanche.
Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf, **NEW CAMELIA,** très fin marcheur, à basse pression et portant la malle des Etats-Unis, capitaine WM. HANOVER, commencera ses **Excursions du Dimanche** à Mandeville, Louisbourg et Madisonville, le dimanche, 7 avril.

Il partira du Lac, à l'extrémité du City Rail Road, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour le soir à temps pour le train de 7 heures du soir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA, agent,
24 mar— au No 20 de la rue de l'Union.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.

F. Gonthier.
MARCHAND—TAILLEUR
—ET—
Importateur de Draps français, de Cachemires, etc.,

VIENT de transférer ses ateliers du No 15 de la rue St. Charles, au No 155 de la rue Commune, entre Carondelet et St. Charles, où il se fera un véritable plaisir de servir ses anciens et nombreux clients ainsi que le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'étoffes des plus vastes et des plus variées, et profite de la circonstance pour annoncer que tous les vêtements qui seront confectionnés dans ses ateliers seront offerts à des prix d'une modicité défiant la concurrence. M. Gonthier, dont la réputation est bien établie ici, est un excellent professeur de coupe et donnera des leçons aux apprentis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
13 nov—1 an.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendent aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le frêt reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant.
4 déc—

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.
LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ	Arrivée
Exprès, le dimanche seulement.......7:55 A.M.	Exprès, le dimanche seulement. 9:30 P.M.
Exprès.........5:00 P.M.	Exprès.....8:35 A.M.
Train à passagers, dimanche excepté 7:50 A.M.	Train à passagers, dimanche excepté 8:45 P.M.

Les wagons-palais de Pullman vont, tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Philadelphie, Washington et Baltimore, sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.

J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. H. ROBINSON, Surintendant.
21 nov—

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART	ARRIVE
Express, Sunday only, 7:55 A.M.	Express, Sunday only, 9:30 P.M.
Express......5:00 P.M.	Express......8:35 A.M.
Passenger, except Sunday....7:50 A.M.	Passenger, except Sunday....8:45 P.M.

Pullman Palace Cars daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington, Baltimore and Philadelphia, without change, and only one change to New-York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

Grande Route de Jackson.
Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 13 novembre 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Express No 1..6:00 P M	Express No 2..10:30 A M
Express No 3..7:00 A M	Express No 4..10:00 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours: les Nos. 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI ET CHICAGO. Pour St. Louis un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Le train du vendredi soir ne se relie pas pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et McComb City partent de la Nlle-Orléans à 3 h. 45m. P. M., le samedi, et à 7 heures, le dimanche. Ils arrivent à 9 h. 20 m. A. M., et à 10 h. P. M., le lundi.

Billets en vente et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv—

Great Jackson Route.
Chicago, St-Louis & New Orleans Rail Road Line.
Double Daily Through Trains,

Will arrive at and depart from the Calliope St. Depot from Nov. 13th 1877, as follows—

DEPART.	ARRIVE.
Express No 1..6:00 P M	Express No 2..10:30 A M
Express No 3..7:00 A M	Express No 4..10:00 P M

No. 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE.

and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening train makes no connection for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City.

Leave New Orleans 3.45 P. M. Saturday, and 7:00 A. M. Sunday.

Arrive at New Orleans at 9:20 A. M., and 10:00 P. M. Monday.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja'y14—

GRAND CHEMIN DE FER
—DE LA—
Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux de frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises, avant l'expédition, avec Thomas A. [illegible], agent général, au pied de la rue Ste Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.
27mai—

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE, O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION, 156 rue du Canal.
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3me "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Thos. A. Clarke, C. J. Leeds, S. Jamison, A. Moulton, A. Baldwin.
Geo. Jonas, J. O. Gaines, C. Schneider, Carl Kohn, T. L. Bayne, D. Urquhart.
25 mars—1 an.

ASSURANCES.

VINGT-HUITIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL DE LA

Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 19 mai 1877.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1877:

Primes d'incendie....$196,068 51
Primes maritimes.... 29,315 95
Primes de rivières.... 81,924 35
$299,308 81

Primes encaissées, moins ré-assurances et primes rendues.... 228,235 15

Pertes payées et estimées, comprenant toutes celles qui sont connues et ne sont pas payées, savoir:
Pertes d'incendie....$67,335 60
Pertes maritimes.... 7,285 41
Pertes de rivières.... 25,510 20
$100,131 21
$128,103 94

Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc. $51,892 58
Moins loyers, sauvetage, épargne, etc.... 11,766 72
$40,125 86

Profits bruts........$87,978 08

Dont $56,587 35 appliquées à balancer l'intérêt et la liquidation des créances douteuses.

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir....$68,648 38
Prêts sur bons et sur hypothèques.... 55,943 32 — 124,591 70
Prêts remboursables sur demande....$74,554 15
Argent.... 63,846 71 — $138,400 86
Bons de ville.... 72,055 00
Actions de banques et autres.... 83,415 63
Propriétés foncières.... 139,544 66
Primes en voie de collection et suspense account 33,415 94
Total de l'actif.... $581,423 79

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 19ème jour de mai 1877.
W. B. KLEINPETER, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 11 juin, à ceux qui y ont droit.

Thos. A. Adams, Sam'l B. Newman, Sam'l H. Kennedy, John Phelps, Adam Thomson, Henry Abraham, Victor Meyer, Joseph Bowling, Edward J. Gay, Simon Hernsheim, Simon Forcheimer, Jos B. Wolfe, R. B. Post, Edward Pilsbury, Jno. R. King,
Fred'k Camerden, J. L. Harris, Reuben G. Bush, Joseph Stone, George Martin, Alfred Moulton, L. C. Jurey, Edward Nalle, Geo. W. Sentell, A. Levy, Wm. H. Matthews, Paul E. Mortimer, John V. Moore, W. B. Conger, Henry M. Preston,
J. J. Irby.
22 mai—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Jusqu'à décembre 31 1877.
(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu....$266,881 02
Primes maritimes.... 84,632 42
Primes de rivière.... 29,246 04
Total des primes.... $380,759 48

Moins
Primes sur risques non expirées...$ 86,057 66
Primes remboursées, 12,190 18
Ré-assurances 20,742 89 — 118,990 73
Primes nettes.... $261,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage.... 41,623 54
$303,392 29

A déduire:
Pertes par le feu...$66,417 85
Pertes maritimes... 17,722 00
Pertes de rivières. 12,320 85 — $96,460 70
Réduction (rebate) 15 p.c. 46,499 04
Dépenses générales 34,214 46
Taxes et licences d'Etat et de ville 10,242 70
Board of underwriters 8,759 55 — $194,176 45
Profits pour l'année 1877.... 109,415 84

A déduire:
Profits et pertes.... $ 58,606 28
Dividende, 30 juin 1877.. $25,000 00
Dividende, 31 décembre 1877.. 25,000 00 — 50,000 00
Balance.... 809 56 — $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur courante de la place.

Argent en Banque...$ 58,065 76
Propriétés foncières 118,275 12
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co., Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurances, et consols de l'état de la Louisiane.... 195,390 42
Billets à recevoir (pour primes).... 11,429 36
Billets de première hypothèque, billets avec garantie.... 166,523 84
Primes en voie de collection.... 70,210 94 — $619,895 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE, 3me Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a eu lieu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires, ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:
ERNEST MERILH, CHARLES LAFITTE, CHS E. SCHMIDT, CHARLES J. LEEDS, D. FATJO, A. SCHREIBER.
H. GALLY, ANT. CARRIERE, JULES ALDIGE, W. A. BELL, PIERRE POUTZ, JULES TUYES.

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A' VIS FAITES EN VILLE, à $3,50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 janv 78—1an V&C

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

AU NO 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-TROISIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1877, y compris les primes non expirées de l'année antérieure—
Sur les risques d'incendie.... 361,296 52
Sur les risques de mer.... 24,473 93
Sur les risques de rivières.... 25,679 37
Total des primes.... 411,449 82
En moins primes non-expirées.... 118,115 00
Montant net des primes le 31 mai 1877.... 293,334 82

Pertes payées:
Sur risques d'incendie.... 117,867 98
Sur risques de mer.. 17,052 50
Sur risques de rivières.... 3,596 77
Taxes, dépenses, intérêts.... 28,693 38
Réassurances, primes remboursées.. 16,104 03 — 183,314 66
Bénéfice.... 110,020 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières.... 229,079 49
Bons de la ville.... 110,419 50
Actions de banques, de chemins de fer, autres actions et bons hypothécaires.... 160,225 56
Billets garantis par hypothèque. 214,042 06
Billets garantis.... 42,307 97
Effets à recevoir.... 75,164 19
Primes en voie de recouvrement. 49,087 93
En caisse.... 77,007 53
1,036,344 23

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, par devant moi, ce 7 juin 1877.

JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion des Directeurs, le 7 juin 1877, il a été résolu de déclarer un DIVIDENDE COMPTANT de vingt pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1877, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt à raison de cinq pour cent par an sur leurs actions.

—DIRECTEURS—
P. MASPERO. R. TOBY.
S. Z. RELF. HY. BEEBE.
P. FOURCHY. M. W. SMITH.
D. A. CHAFFRAIX. J. M. ALLEN.
CHAS. LAFITTE. D. FATJO.
J. J. FERNANDEZ.
8 juin—

THE TWENTY EIGHTH ANNUAL STATEMENT.
—OF THE—
CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 19, 1877.

The trustees, in conformity with amended Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April 1877.

Fire premiums....$196,068 51
Marine premiums.... 29,315 95
River premiums.... 81,924 35
$299,308 81

Earned premiums, less re-insurances and return premiums.... 228,235 15

Losses paid and estimated, including all known and unpaid, viz:
Fire losses....$ 67,335 60
Marine losses.... 7,285 41
River losses.... 25,510 20
$100,131 21
$128,103 94

Taxes, expenditures, discount in lieu of participation &c.. $ 51,892 58
Less rent, salvage, savings, etc. 11,766 72
$ 40,125 86

Gross profits.... $ 87,978 08

Of which $56,587 35 is appropriated to balance of interest and liquidation of doubtful assets.

The Company have the following assets—
Bills receivable $ 68,648 38
Loans, Bond and Mortgage 55,943 32 — $124,591 70
Loans on Call $ 74,554 15
Cash 63,846 71 — $138,400 86
City Bonds 72,055 00
Bank and other stocks 83,415 63
Real Estate 139,544 66
Premium in course of collection and suspense account. 33,415 94
Total assets.... $581,423 79

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 19th day of May 1877.
W. B. KLEINPETER, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT Capital Stock of Company, a dividend of TWENTY PER CENT in cash be paid on MONDAY, June 11, to those parties entitled to receive the same.

Thos A. Adams, Sam'l B. Newman, Sam'l H. Kennedy, John Phelps, Adam Thomson, Henry Abraham, Victor Meyer, Joseph Bowling, Edw'd J. Gay, Simon Hernsheim, Simon Forcheimer, Jos. B. Wolfe, R. B. Post, Edw'd Pilsbury, Jno. R. King,
Fred'k Camerden, J. L. Harris, Reuben G. Bush, Joseph Stone, George Martin, Alfred Moulton, L. C. Jurey, Edward Nalle, Geo. W. Sentell, A. Levy, Wm. H. Matthews, Paul E. Mortimer, John V. Moore, W. B. Conger, Henry M. Preston,
J. J. Irby.
29 mai—

J. VERGNOLE,
65........Rue Decatur........65

—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. [illegible] & CO. Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO. Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES
Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

9 déc—77—1an J. VERGNOLE, Propriétaire, N. Orléans.

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73 CHARTRES.

TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; single copy, 10 cents.

For New York direct.
Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers, NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship **KNICKERBOCKER,** Capt. F. KEMBLE, will leave her warf, foot of Toulouse street. **THURSDAY, April 18, at 8 A. M.**

Insurance on cargo by this line 3/4 per cent.

Cabin Passage........ $50
Steerage — 25
Excursion tickets........ 90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 41 Carondelet Street.
may1—1y

Merchant's Mutual Insurance Company
OF NEW ORLEANS.

104........CANAL STREET........104

23d ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1877, including unearned premiums of the previous year—
On Fire Risk........$361,296 52
On Marine Risks.... 24,473 93
On River Risks.... 25,679 37
Total Premiums.... 411,449 82
Less Unearned Premiums.... 118,115 00
Net earned premiums 31st May 1877. 293,334 82

Losses paid:
On Fire Risks.... $117,867 98
On Marine Risks.... 17,052 50
On River Risks.... 3,596 77
Taxes and expenses, less interest.... 28,693 38
Reinsurances and return Premiums.... 16,104 03 — 183,314 66
Profit.... $110,020 16

The company has the following assets—
Real Estate.... $229,079 49
City Bonds.... 110,419 50
Bank, Railroad and other Stocks and Mortgage Bonds.... 160,225 56
Notes secured by mortgage.... 214,042 06
Notes secured by pledge.... 42,307 97
Bills receivable.... 75,164 19
Premium in course of collection.... 49,087 93
Cash on hand.... 77,007 53
Total.... $1,036,344 23

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 7th day of June, 1877.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 7th day of June, 1877, it was resolved to declare a Cash Dividend of TWENTY per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1877, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders on demand, interest at the rate of FIVE per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.
P. MASPERO. R. TOBY.
S. Z. RELF. HY. BEEBE.
P. FOURCHY. M. W. SMITH.
D. A. CHAFFRAIX. J. M. ALLEN.
CHAS. LAFITTE. D. FATJO.
J. J. FERNANDEZ.
8 juin—

ANNUAL STATEMENT.
—OF THE—
New Orleans Insurance Company.
Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums.... $266,881 02
Marine Premiums.... 84,632 42
River Premiums.... 29,246 04
Total Premiums.... $380,759 48

Less—
Premiums on expired risks.... $ 86,057 66
Return Premiums.... 12,190 18
Reinsurances.... 20,742 89 — 118,990 73
Net earned premiums.... $261,768 75
Add interest and salvage.... 41,623 54
$303,392 29

Deduct—
Fire losses $66,417 85
Mar. losses 17,722 00
River losses 12,320 85 — $96,460 70
Rebate 15 per cent. 46,499 04
General expenses 34,214 46
State and city taxes and licenses 10,242 70
Board of Underwriters 8,759 55 — 194,176 45
Profit for the year 1877.... $109,415 84

Deduct—
Profit and loss.... $58,606 28
Dividend, June 30 1877 $25,000 00
Dividend December 31, 1877 25,000 00 — 50,000 00
Balance.... 809 56 — 109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank.... $ 58,065 76
Real Estate.... 118,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols.... 195,390 42
Bills receivable for premiums.... 11,429 36
First mortgage notes and pledge notes.... 166,523 84
Premiums in course of collection.... 70,210 94 — 619,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:
Ernest Merilh, Charles Lafitte, Charles E. Schmidt, Charles J. Leeds, D. Fatjo, A. Schreiber.
H. Gally, Ant. Carrière, Jules Aldige, W. A. Bell, Pierre Poutz, Jules Tuyes.

FEUILLETON

Commencé le 10 Février

LE DÉMON
—DES—
MONTCHEVREUIL.

—PAR—

M. DE LESCURE.

LE DRAME DE FOSSARD (Suite).

Kermoëlan sortit, sur ce rude congé, en titubant comme un homme ivre.

Après ce premier moment de trouble et de vertige, son intelligence, débarrassée du nuage, devint implacablement lucide.

Il comprit qu'il avait été le jouet d'une perfide machination. Il devina le motif de l'absence de Montchevreuil. Toutes les scènes et jusqu'aux moindres circonstances de l'affaire de Fossard lui revinrent à la mémoire. Il se sentit perdu, entraîné dans l'abîme par ceux qui allaient y tomber, sans raison plausible où s'accrocher, de son aveugle coopération.

Il résolut de ne pas survivre à son erreur, à sa faute, et de fuir le déshonneur dans la mort. Non loin du Louvre, il rencontra, roulant à vide, son camarade et compatriote Pornic, assis sur le siége de son fiacre, le No 1,435.

Hélé par le cocher au passage, il ne résista pas à cet appel, formulé dans le plus pur bas-breton. Il monta à côté de Pornic.

—Où vas-tu? lui demanda-t-il.

—Au bois de Boulogne, à la fortune de la rencontre. Ce sera bien le diable si je reviens sans voyageur, comme je pars.

—Tu ne pars pas sans voyageur.

—Comment cela?

—Et moi, donc?

—Toi, tu es un ami, tu es de la partie, tu as droit au transport gratis, tu ne comptes pas. Enfin, tu ne pars, que je sache, pour aucun voyage?

—Qui sait? La vie est un voyage, la mort en est un autre. Il faut toujours s'attendre à démarrer.

—Tu n'es pas gai aujourd'hui. Cela te fera du bien de prendre l'air. Nous humerons le pont, d'ailleurs, en passant. Allons, fouette cocher, et hue, Cocotte!

Kermoëlan regardait mélancoliquement le soleil prêt à se coucher à l'horizon.

Il se disait qu'il le voyait pour la dernière fois.

Arrivé dans la grande allée du bois, Kermoëlan, sous un prétexte banal, descendit et prit une sente de traverse qui s'enfonçait sous le feuillage.

Quelques minutes après une violente détonation retentissait.

Pornic, plein d'un sinistre pressentiment, attacha ses chevaux à un arbre et courut dans la direction du coup de feu que lui indiquait, à travers les feuilles, une spirale de fumée. Au pied d'un chêne, Kermoëlan était étendu, la tête fracassée.

Avant d'exécuter son funeste dessein, il avait griffonné, sur un feuillet détaché de son carnet, au crayon, ces mots naïfs et touchants:

"Je ne comprends rien à ce qui se passe. Mais il paraît que, sans le savoir, j'ai participé à un mauvais coup. J'en demande pardon à Dieu et aux hommes. Je me fais dure justice: car j'aurais voulu, avant de mourir, voir le roi. C'était bien le moins que pût désirer un homme qui s'est battu trente ans pour lui. Enfin, ce qui est fait est fait. Au revoir, les amis, là-haut, si Dieu veut me faire grâce. Faites dire une messe pour le repos de mon âme. On trouvera chez moi, dans un mouchoir noué, au fond de ma valise, de quoi payer mon hôte et me faire enterrer. C'est toute ma fortune,

"KERMOELAN."

Pornic se jeta sur le corps en pleurant. Quelques promeneurs accoururent. On l'aida à transporter le cadavre dans sa voiture. Et, comme il l'avait dit, il ne revint pas à Paris sans voyageur. Il en emportait un, parti pour l'éternité.

... M. de Montchevreuil et la marquise Sciarra-Melfiore, toujours sous le déguisement de monsieur Melfieur, étaient arrivés à Versailles le 23 avril au soir et s'étaient fait conduire à l'hôtellerie de la *Cloche-d'Or*, rue de Satory.

Là M. Melfieur commença par reprendre les vêtements de son sexe. Cette métamorphose, qui n'était qu'un retour à la vérité, intrigua peu de gens et n'étonna personne dans la maison. On supposa qu'il y avait là un amoureux mystère, une passion contrariée, un enlèvement, un déguisement nécessaire à la sécurité du voyage, devenu inutile, le couple galant étant ou se croyant en sûreté. Les romans et les drames ont blasé sur ces changements à vue tout le monde, excepté les pères, les tuteurs et les maris.

Quelques jours se passèrent ainsi, pendant lesquels on peut dire que la marquise employa, pour endormir la conscience de son amant, pour l'arracher aux soucis rongeurs d'une anxieuse attente, tout ce qu'une grâce diabolique peut mettre de ressources au service d'une vengeance raffinée. En actrice consommée, elle simula la passion au point de paraître l'éprouver, de l'éprouver peut-être; car tout est possible à de telles femmes. Montchevreuil passa là vraiment quelques-unes de ces heures qu'on ne croit point trop payer plus tard avec son sang, et dont le souvenir brûle encore l'agonie qui les expie.

Il sortait peu, et de préférence au crépuscule. Alors, comme il est des moments où le plus intense bonheur à deux ne dispense pas du besoin d'être seul, elle le laissait aller, ivre de volupté, cuver son étourdissement dans les vastes allées, à l'horizon lointain, et respirer sous la voûte des arbres séculaires, aux branches entrelacées, qu'irradiait le soleil couchant, cette tristesse auguste, cette olympienne mélancolie, qui sont comme l'atmosphère du parc Louis-Quatorzien.

Elle ne perdait pas de temps durant son absence; elle écrivait et expédiait de nombreux messages. Elle allait furtivement à la poste, au bureau des lettres restantes. Elle donnait audience à un joaillier juif, à la réputation suspecte mais à l'habileté reconnue. Elle [illegible]quait des mesures et faisait des commandes urgentes à un maître tabletier-coffretier, établi dans les environs.

Un jour,—c'était le 27 avril.—Montchevreuil s'était levé du mauvais côté. Il était inquiet de ne rien apprendre, de ne rien voir dans les journaux; il était impatient de savoir comment Kermoëlan s'était acquitté de sa mission, comment la reine de Westphalie avait pris sa spoliation, comment Cabuche était parvenu, soit à ménager l'impunité aux auteurs de ce hardi coup de main, voilé habilement de prétextes politiques et que protégeait un réseau presque inextricable de responsabilités, soit à obtenir des autorités compromises que l'affaire fût éteinte, crainte de scandale, par une réparation, aux frais de l'Etat, du préjudice causé.

Montchevreuil annonça donc l'intention de faire au besoin, sous un déguisement, une excursion secrète à Paris, de façon à s'informer par lui-même de la tournure que prenaient les choses.

La marquise n'eut garde de contredire ce dessein. Elle savait que Montchevreuil était de ces hommes à la fois très déterminés et très irrésolus, que la contradiction excite, que l'approbation amollit, qui opposent une opiniâtreté invincible si on les brusque en les abordant de front, qui ne savent pas résister si on les tourne et les flatte.

Montchevreuil, approuvé, s'apaisa en effet.

Mais l'après-midi, d'insinuation en insinuation, d'objection en objection, la marquise avait rendu de glace, pour son dessein, cet homme qui était tout de feu quelques heures auparavant.

Elle lui avait démontré que, dans sa situation, il risquait tout à affronter le danger d'une apparition dans la capitale si l'affaire était ébruitée et le succès manqué. Elle, au contraire, ne risquait rien. Elle pouvait, en vingt-quatre heures, tout voir, tout entendre, tout savoir et lui écrire, selon les événements: *Fais* ou *viens*.

La chose en valait la peine. Si pour prix de leurs services on laissait de gré ou de force aux associés de Fossard la part qu'ils avaient prélevée sur le butin, ils avaient à disposer d'une boîte contenant 84,000 francs en or, dans quatre sacs, et de bijoux et diamants d'une valeur que Cabuche avait peut-être exagérée, que la marquise abaissait aussi un peu trop, renfermés dans la caisse de bois noir, dont nous avons déjà parlé.

Montchevreuil ébloui, grisé par la vue de cet or, de ces pierres précieuses, sortit pour aller dissiper à l'air pur des bois cette exaltation fébrile qui faisait bouillonner son sang et tournoyer son cerveau.

Il fut convenu que la marquise partirait à son retour pour Paris.

Pendant son absence, elle procéda aux préparatifs de ce départ.

Quand Montchevreuil rentra, tout était prêt, et il n'y avait plus qu'à monter en voiture.

Devant le secrétaire ouvert, sur le bureau duquel la marquise avait exposé dans une évidence affectée, les deux caisses précieuses, dont elle avait, avec Montchevreuil, examiné et évalué quelques heures auparavant le contenu, les amants se firent des adieux émus. Jamais la marquise n'avait été plus tendre. Elle fondait en larmes, bien qu'elle ne quittât son adoré que pour vingt-quatre heures. Ce fut lui qui lui donna du courage.

Enfin elle s'arracha de ses bras et il rentra, après l'avoir accompagnée jusqu'à sa voiture, dans cette chambre où ils avaient été si heureux qu'il en avait oublié tout le reste, maintenant vide, morne, solitaire, triste comme le théâtre après la pièce, comme la place après le feu d'artifice.

Le lendemain, 28 avril, il passa toute la journée à rêver le front dans ses mains, accoudé sur sa table et l'œil dans le passé.

Pas de nouvelles, pas d'exprès, pas de lettre. Il se coucha énervé, assombri, et ne dormit point.

Le 29, le facteur passa à l'hôtel. Aussitôt un domestique monta l'escalier et frappa à sa porte. Comme le cœur lui battit! c'était une lettre, une lettre de la marquise.

A peine seul, il l'ouvrit fiévreusement. A moitié de sa lecture, il fut obligé de s'asseoir; ses jambes se dérobaient sous lui. Ses mains tremblaient convulsivement.

On jugera de la nature et de l'intensité de son émotion par le contenu de ce laconique mais expressif billet.

"Nous avons fait un beau rêve, mon ami. Mais il n'est si beau rêve qui ne finisse; il n'est si cher ami qu'on ne quitte quand on a raison de le faire. A peine arrivée à Paris, après les réflexions de la route, j'ai pris le parti qui me semblait nécessaire pour votre bonheur et pour le mien. Nous ne sommes pas faits l'un pour l'autre. Telle a été la conclusion douloureuse qui est résultée pour moi du froid examen des faits, quand, hors du cercle d'ensorcellement, j'ai pesé toutes les circonstances de cette liaison, où j'apportais tant d'ingénuité de cœur, tant d'illusions vivaces, et qui ne m'a laissé que le dégoût amer de l'expérience et de la déception. Adieu donc, mon ami. Vous vous consolerez d'une séparation qui vous rapportera plus qu'elle ne vous coûtera, en continuant avec mademoiselle Renée de Pierrefort, cette *flirtation*, dont le dénoûment, qui me semble mûr, sera sans doute un bon mariage. Voici, sous ce pli, un billet qu'elle vous adressait à Fossard, que j'ai cru devoir intercepter pour vous éviter toute distraction, mais qui l'engage assez vis-à-vis de vous pour vous donner tout avantage sur elle. Soyez heureux. Si quelque chose vous manque, vous le retrouverez, pour compléter votre félicité dans la supputation avec Cabuche, des bénéfices de l'exploitation de l'affaire de Fossard, sur laquelle je vous abandonne bien volontiers ma part. Lorsque vous recevrez cette lettre, je serai déjà à Calais, faisant voile pour l'Angleterre; et de là, peut-être pour l'Amérique. Je suis lasse du vieux monde et veux goûter du nouveau. Encore adieu.

"SCIARRA-MELFIORE."

Montchevreuil froissa furieusement entre ses doigts crispés cette ironique missive, cette brusque prise de congé d'une femme qui n'en était pas évidemment à sa première scène de jalousie et de séparation.

Il lui sembla que si cruel qu'il fût, ce coup n'avait pas dû lui suffire; que sans doute la fortune qui se déclarait contre lui, comme cette femme, sa digne image, ne bornerait point là son revirement. Un doute affreux traversa son esprit. Il se sentit mordu au cœur par un ressentiment poignant.

Il courut au secrétaire, l'ouvrit, fit tourner la clef qu'il tira de son porte-feuille, dans la serrure du coffre plein d'or. Il fouilla successivement chacun des quatre sacs. Tous les quatre étaient uniformément remplis de pièces de un franc et de deux francs. L'or s'était changé en argent. Les 84,000 francs n'en valaient plus que 2,000 environ.

—Volé! s'écria-t-il avec une rage naïve, oubliant combien peu lui appartenait cet argent.

Il passa à la vérification de la caisse des bijoux.

Cette inspection lui arracha un véritable rugissement de fauve pris au piége. La sereine pureté des métaux, le franc étincellement des pierres précieuses étaient remplacés par l'oblique éclat, le rayonnement équivoque du chrysocale et du strass. Les parures d'une reine de la réalité n'étaient plus bonnes qu'à orner le front, le cou et les bras d'une reine de théâtre, et sur une scène de province encore....

Montchevreuil, fou de surprise, de douleur, de colère, se sentant entraîné par le courant de la fatalité, résolut de tenter, avant de s'abandonner au gouffre, un suprême effort de délivrance ou de vengeance.

Il fit courir à la poste demander une voiture, régla sa note de séjour à l'hôtel, et partit pour Paris. Quelle pensée, plus instinctive encore que raisonnée, l'entraînait dans la capitale? Espérait-il, malgré sa lettre, y trouver encore la marquise ou l'atteindre en pleine fuite? Voulait-il déconcerter par sa présence les accusations dont il devait être l'objet? Espérait-il trouver, grâce à la protection de M. de Talleyrand, toujours fécond en expédients, et qui avait échappé lui-même à tant de naufrages, une garantie d'impunité, une planche de salut?

Tous ces motifs entrèrent sans doute pour quelque chose dans la détermination de Montchevreuil.

Le 29 avril, dans l'après-midi, Montchevreuil débarquait devant la porte de la maison de la rue Neuve-du-Luxembourg, où il avait son appartement, et faisait décharger par Mercurin et Crépillon, enchantés de recevoir enfin leur maître, ses bagages, puis repartait pour la rue Roquépine.

La marquise n'avait fait qu'y passer une heure dans la nuit de l'avant-veille. Le matin du 28, elle était partie avec tout ce qui demeurait de son domestique pour un voyage de durée. L'hôtel était à vendre ou à louer.

Montchevreuil rentra chez lui, frémissant, se fit raser, coiffer, accommoder par Mercurin, soupa d'un souper apporté de chez le traiteur, et attendit l'heure où il pourrait se présenter, sans trop de crainte d'être suivi et avec quelque chance d'être reçu, chez le prince de Talleyrand.

Tout contribuait à favoriser son espoir, car, depuis le 12 avril, jour de l'entrée de *Monsieur* dans Paris, depuis le 14, date de son installation comme lieutenant-général du royaume, depuis surtout le 20 avril, que le roi Louis XVIII, quittant sa retraite d'Hartwell, s'était dirigé à petites journées vers sa capitale, de laquelle il n'était plus séparé que par la distance de Paris à Compiègne, les choses avaient bien changé. L'empereur de Russie avait quitté, pour occuper à l'Elysée une résidence plus digne de lui, l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Les solliciteurs avaient pris le chemin des Tuileries. La popularité avait abandonné, avec le pouvoir, le prince de Bénévent, réduit à louvoyer fort habilement, non plus pour entrer triomphalement au port, mais—obligé d'en sortir,—pour éviter à sa barque désemparée les récifs et les coups de mer. On n'entendait, naguère, sous ses fenêtres, que le bruit des voitures de nombreux courtisans; maintenant les rares passants de la rue devenue presque déserte, ne se gênaient guère, sûrs de l'impunité, pour crier, sous les mêmes fenêtres: *A bas Talleyrand! à bas le Sénat!* associant dans leurs rancunes l'ambitieux fauteur de la Constitution du 6 avril, et le corps qui avait été, avec une complaisance intéressée, l'instrument de sa politique.

Il était donc beaucoup plus facile, que quinze jours auparavant, d'entrer chez M. de Talleyrand sans être aperçu et de le voir sans trop attendre.

Dans les dispositions où il devait être, après le scandale qui, des régions gouvernementales, avait transpiré et gagnait peu à peu le public, de l'affaire de Fossard, et les commentaires qu'inspiraient aux médisants les mystères de ce mauvais coup où l'on voulait voir un coup d'Etat, le prince de Talleyrand ne pouvait être très flatté de la visite compromettante d'un homme comme Montchevreuil.

Mais il avait pour principe de subir de bonne grâce les ennuis qu'il ne pouvait éviter et de présenter toujours un front impassible à ce qui lui plaisait le moins.

Lorsque l'huissier qui suivait Montchevreuil, demeuré dans l'antichambre, lui dit à l'oreille, suivant sa coutume, le nom de celui qu'il avait pour mission d'introduire, si l'audience était accordée, d'éconduire, dans le cas contraire, c'est à peine si une légère rougeur traversa, pâle comme un fugitif reflet d'étoile qui s'éteint sous le nuage, le visage marmoréen de son maître. Cette face lunaire reprit aussitôt sa rigide lividité. Sa narine, un moment dilatée involontairement par l'approche du danger, se roidit, et sa lèvre contractée ébaucha un faible sourire pareil à la ride imperceptible d'un lac sous la brise.

Quand Montchevreuil parut, celui à qui la parole n'avait été donnée que pour déguiser sa pensée, s'avança à sa rencontre avec autant d'empressement que le lui permettait sa claudication. Nous croyons même que, pour achever de se donner une contenance, il l'embrassa. Les baisers ne lui coûtaient pas plus qu'à Judas. C'était sa façon de prendre la mesure des gens, pour les étouffer.

—Eh bonsoir, mon cher comte, dit-il de sa voix d'augure, vous ne sauriez croire combien je suis aise de vous revoir, quoique vous ayez un peu la figure d'un revenant. Quinze jours écoulés, en un temps où tout change et où tout s'oublie si vite, il y a là de quoi enterrer plusieurs gouvernements. Vous en voyez la preuve en moi, qui ne suis pour ainsi dire plus rien.

—Oh! balbutia Montchevreuil avec un doute flatteur, un homme comme vous tient toujours sa place.

—Sans doute, mais cette place se rétrécit. On se fait soi-même plus petit. Vous ne sauriez croire combien j'ai maigri depuis quelques jours. Tout se tourne aujourd'hui du côté du pavillon Marsan. C'est là que le soleil se lève; et il me faudra bien prendre le parti de lui faire aussi ma cour comme tout le monde.

—C'est de la modestie.

—Non, je ne suis pas modeste, cela ne sert à rien. Je me rends seulement compte des proportions. Le pouvoir est un flambeau qui aveugle ceux qui le portent, qui éclaire ceux qui le suivent. Je me rends compte des plans, aujourd'hui que je suis entre la lumière et l'ombre. C'est de l'optique tout bonnement, comme vous voyez, cher monsieur. Mais, parlons un peu de vous. [illegible]